



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 juillet 2023

RÉUNION DES MINISTRES DE LA JUSTICE DU G7

La deuxième réunion des ministres de la Justice du G7 s'est déroulée aujourd'hui à Tokyo, le ministère de la Justice étant représenté par Olivier Christen, directeur des affaires criminelles et des grâces. Cette réunion a également été l'occasion d'une rencontre avec les ministres de la Justice de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Les échanges ont porté sur l'aide à la reconstruction en Ukraine, la promotion des valeurs de l'État de droit et l'articulation des travaux du G7 avec l'ASEAN, dans le domaine du droit et de la justice.

Ils ont permis de rappeler l'importance toute particulière que la France accorde à la coopération internationale en matière de droit et de justice, notamment vis-à-vis de l'Ukraine.

Ainsi, dès les premiers jours suivant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la France, qui présidait alors le Conseil de l'Union européenne, a tenu à ce que l'Union européenne se mobilise pour lutter contre l'impunité, en renforçant la capacité d'Eurojust à rassembler les preuves des crimes de guerre et de crime contre l'humanité en lien avec la Cour pénale internationale.

Désormais, et près de 18 mois après le début du conflit, il apparaît indispensable que les efforts nécessaires en vue de reconstruction de l'Ukraine bénéficient de la solidarité la plus large des partenaires du G7, en pleine cohérence avec les valeurs partagées d'État de droit et de respect des libertés fondamentales.

En ce sens, la France a marqué son soutien à la présidence japonaise dans la création d'un groupe de travail chargé de la lutte contre la corruption, devant servir de support pour partager les informations et faire le point sur les initiatives en matière de lutte contre la corruption en Ukraine.

A l'issue de cette rencontre, les ministres de la Justice ont adopté la déclaration conjointe de Tokyo (en annexe).

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse